

Fonction 7.5 - Base ou recyclage (ex cat.9)

Agent commercial.



NIVEAU

Formation initiale, Maintien



PUBLIC CONCERNÉ

Personnel chargé d'accepter les bagages des passagers et des membres d'équipage, de gérer les zones d'embarquement des avions et d'effectuer d'autres tâches impliquant un contact direct avec les passagers dans un aéroport.



OBJECTIFS

- Appliquer la réglementation et les procédures Cies concernant les marchandises dangereuses.
- Informer et questionner les passagers quant aux restrictions/interdictions des marchandises dangereuses en bagages de cabine ou de soute.
- Identifier d'éventuelles Marchandises Dangereuses cachées ou non déclarées.
- Signaler tout évènement touchant les marchandises dangereuses.



CONTENU

Théorie

- Déterminer l'applicabilité des marchandises dangereuses.
- Comprendre les restrictions générales.
- Identifier les rôles et responsabilités.
- Comprendre l'importance de la classification et de l'emballage.
- Comprendre la communication des dangers.
- Se familiariser avec les interventions d'urgence de base.
- Traiter les bagages.
- Accepter les bagages.
- Collecte des données pour la sécurité.
- Test final.

Formation basée sur les recommandations IATA (Dangerous Goods Regulations) en vigueur.



Durée à titre indicatif

4 heures.



Prérequis

- Maîtrise du français.
- Savoir lire et écrire.



Méthode

- Expositive, interrogative et applicative.
- Formation axée sur les compétences conformément au programme CBTA* IATA. (*CBTA – Competency Based Training and Assessment)
- L'action de formation est assurée par un formateur qualifié et expérimenté.



Evaluation

- **Théorie** : Exercices intermédiaires Test écrit de contrôle des connaissances / 80% de bonnes réponses requis.



Validité

24 mois.



Contact

☎ + 33 1 48 16 37 24

✉ ifma@geh.aero

🌐 <http://ifma-recette.signature-code.net/fr/>